

**CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HERAULT
LIGNE FERROVIAIRE DÉPARTEMENTALE
COLOMBIERS – CAZOULS-LES-BEZIERS**

Date / Durée de la mission	8 avril 2005 -
Type de mission	Étude et conseil
Client	Conseil général de l'Hérault
Partenaires du projet	Sans objet
Intervenants CERCL	Directeur : Robert CLARACO Ingénieur : Gilles CLARACO
Descriptif	<p>Le Conseil général de l'Hérault est propriétaire de la ligne ferroviaire Colombiers – Cazouls-les-Béziers (30 kilomètres). Jusqu'en 2005, il en confiait l'exploitation à la SNCF. Or les coûts de production facturés par la SNCF sont devenus prohibitifs (augmentation de 500 %). C'est pourquoi le Conseil général de l'Hérault a sollicité CERCL afin d'étudier les différentes possibilités qui permettrait de changer d'opérateur.</p> <p>CERCL propose divers scénarios allant de la délégation de service public à la régie directe.</p> <p>Le Conseil général de l'Hérault, in fine, a confié l'exploitation de la ligne à RDT 13 la régie (publique des transports) du département des Bouches –du-Rhône.</p>
Compétences mobilisées	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances relatives aux problématiques des projets d'infrastructures ferroviaires : aspects techniques, impacts sociaux-économiques et environnementaux, aspects juridiques - Modélisation, prévision de trafic - Cartographie